

## Séance extraordinaire du 25 septembre 2019

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 25<sup>e</sup> jour de septembre deux mille dix-neuf (25-09-2019) à 17 h 30 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire  
M. Richard St-Pierre, conseiller  
M. Jocelyn Isabelle, conseiller  
M. Marc Bastien, conseiller  
M. Nicolas Gauthier, conseiller

Mme Nancy Mignault, conseillère, est absente et à l'extérieur du territoire et M. Gaëtan Léveillé, conseiller, est absent.

### ***FORMANT QUORUM***

#### **Renonciation à l'avis de convocation**

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à dix-sept heures trente (17 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

##### **Ordre du jour**

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Autorisation à demander des soumissions publiques pour les travaux de stabilisation des pentes de la côte Van Dyke (rue Principale)

Période de questions

3. Clôture de la séance

2019-09-248

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance extraordinaire du 25 septembre 2019

### 2. Autorisation à demander des soumissions publiques pour les travaux de stabilisation des pentes de la côte Van Dyke (rue Principale)

2019-09-249

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour les travaux de stabilisation des pentes de la côte Van Dyke (rue Principale).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Période de questions

Début : 17 h 37;  
Fin : 17 h 37 (pas de question).

### 3. Clôture de la séance

2019-09-250

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que la séance soit levée à 17 h 37.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Robert Landry,  
Maire

---

Nathalie Vallée, g.m.a.,  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière

Je, Robert Landry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.